



Le Lamentin, le 4 octobre 2023

Monsieur le Directeur

De la Société Martiniquaise des Eaux

Place d'Armes

97232 Le Lamentin

Objet : préavis de grève

Conformément à la législation en vigueur, la **Confédération générale du Travail de la Martinique (CGTM)** dépose un préavis de **grève reconductible**. Ce préavis de grève couvre l'ensemble des salariés de Martinique.

Elle débutera le **mardi 10 octobre 2023 à 0 heure**, dans l'hypothèse où certaines dispositions seraient maintenues et des demandes non satisfaites s'agissant des différents points mentionnés ci-dessous, **cette liste étant non exhaustive**.

- ✚ **Annulation de la nouvelle grille de reclassement des agents mise en application sans respect de la procédure et sans concertation avec les représentants du personnel ;**
- ✚ **Révision de la rémunération de l'astreinte ;**
- ✚ **Mise en place de ticket restaurant ;**
- ✚ **Acquisition d'équipements en quantité et en qualité pour l'exercice des missions.**

Patrick CELOT
Délégué Syndical CGTM